

il prit une part active aux débats. Nos amis de l'autre côté de la Chambre le considéraient un adversaire redoutable tandis que nous, de ce côté-ci, applaudissions à ces manifestations de talents que révélait ce nouveau député.

Depuis toujours il était membre du parti libéral. Cependant, il avait sa propre conception de maints sujets et des conclusions à tirer des grands principes du parti libéral. Il n'hésitait pas à exprimer franchement et ouvertement son point de vue dans cette Chambre.

Évidemment, il parlait très bien sa langue maternelle; mais il maniait la langue anglaise avec autant de facilité, ce qui lui permettait d'exprimer objectivement, dans les deux langues, des assertions de gros bon sens.

Comme je l'ai dit tantôt, nous déplorons qu'une carrière si prometteuse ait été interrompue si tôt. Je suis sûr que tous les membres de cette Chambre voudront personnellement s'associer aux expressions de condoléances très sincères que nous adressons à madame Michaud ainsi qu'aux quatre enfants de notre regretté collègue.

(Traduction)

Bien que je n'aie pas eu le plaisir de connaître personnellement le député de la circonscription de Toronto-Greenwood, je suis sûr que tous les membres de la Chambre désirent offrir à sa famille, à ses amis, ainsi qu'au chef de l'opposition et à ses collègues, leurs sincères condoléances à l'occasion de cette mort prématurée, survenue si tôt après la victoire électorale que l'honorable député venait de remporter dans cette circonscription.

Monsieur l'Orateur, il se peut que je m'écarte de la pratique habituelle, mais j'ai la certitude que le chef de l'opposition (M. Drew) et tous les autres députés ne trouveront pas surprenant que je me croie tenu, en la présente circonstance, de déroger à la coutume afin de faire quelques brèves remarques au sujet d'un ancien député et d'un distingué collègue qui pendant tant d'années a été membre de la Chambre. Je veux parler du sénateur Mackenzie, décédé au début du mois.

Feu le sénateur Mackenzie était né en Écosse, de parents humbles, le 27 juillet 1890. Il avait suivi les cours de la célèbre école de Kingussie, dans les Highlands, et de l'université d'Édimbourg presque entièrement grâce aux bourses d'études que lui avaient values ses propres talents. Il avait toujours été brillant étudiant et s'était spé-

cialisé dans la langue et la littérature celtiques. Cela ne l'empêcha pas, cependant, de s'appliquer à l'étude du droit au point de réussir en deux années à décrocher le diplôme de bachelier en droit. En 1914, il émigrait dans notre pays, mais nous nous rappelons tous qu'avant la fin de cette année-là les institutions de notre pays et même de tout le monde libre furent sérieusement menacées et que notre ancien collègue disparu s'enrôla immédiatement dans les forces canadiennes pour se rendre outre-mer comme membre du régiment des *Seaforth Highlanders* du Canada. Je ne dirai rien, en cette occasion, de sa carrière militaire. Nous savons qu'il s'est distingué dans l'armée et que sa force physique était telle qu'il pouvait faire un mauvais parti à tout ennemi qui pouvait lui tomber sous la main.

De retour en Colombie-Britannique après la guerre, il se livra à la pratique du droit et manifesta immédiatement un vif intérêt pour les affaires des anciens combattants. Il fut élu président de la section de Vancouver de l'Association des anciens combattants de la Grande Guerre, organisme dont il devint bientôt vice-président général. Son intérêt pour la cause des ex-militaires ne s'est jamais démenti jusqu'au jour où il nous a quittés prématurément pour un monde meilleur.

Élu député à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique en 1920, M. Ian Mackenzie fut réélu en 1924. De nouveau élu en 1928, il fut appelé la même année à faire partie du cabinet de la Colombie-Britannique. En 1930, après avoir siégé dix ans à l'Assemblée législative, il fut élu député fédéral de Vancouver-Centre, circonscription qu'il devait représenter au Parlement pendant dix-huit ans. Devenu ministre de l'Immigration et de la Colonisation peu de temps avant les élections générales de 1930, M. Mackenzie, bien qu'élu député, dut siéger dans les rangs de l'opposition jusqu'à 1935, l'administration des affaires du pays étant passée à un autre que mon distingué prédécesseur.

Depuis que le parti libéral a repris le pouvoir en 1935, M. Mackenzie n'a cessé de souligner l'importance de la préparation militaire. Nommé ministre de la Défense nationale, il a largement contribué à la réorganisation de la milice canadienne et a obtenu quelques relèvements du budget de la défense. Je dis quelques relèvements car, vu les sommes que nous jugeons maintenant indispensables aux besoins de nos troupes, ces augmentations semblent relativement bien faibles.

[Le très hon. M. St-Laurent.]